



ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

17 - 21 mai 2021

S
DES
M
A

L
A

I
N
G
U
E
E

S

Scannez-moi pour découvrir le programme



Table des matières

| | |
|---|-----------|
| COURRIER AUX PROFESSEURS DE LVE | 3 |
| JOURNÉE DES MOBILITÉS... VIRTUELLES ! | 5 |
| 1. PUBLIC..... | 5 |
| 2. CALENDRIER..... | 5 |
| 3. PRÉSENTATION DES PROJETS..... | 5 |
| 4. FORMAT DES PRÉSENTATIONS..... | 6 |
| 5. INSCRIPTIONS | 6 |
| 6. JURY | 6 |
| 7. RÉSULTATS..... | 6 |
| 8. CONTACT..... | 6 |
| LES « CHAUSSETTES DE L'ARCHIDUCHESSSE » | 7 |
| 1. PRINCIPES GÉNÉRAUX..... | 7 |
| 2. PUBLIC..... | 7 |
| 3. DATE ET LIEU | 8 |
| 4. MODALITÉS | 8 |
| 5. RÉCAPITULATIF | 9 |
| 6. CONTACT..... | 9 |
| 7. GRILLE D'ÉVALUATION | 10 |
| TOURNOI DE DÉBATS CITOYENS..... | 11 |
| 1. PRINCIPES GÉNÉRAUX..... | 11 |
| 2. PUBLIC CONCERNÉ..... | 11 |
| 3. DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE DES DÉBATS CITOYENS (9H – 17H) | 12 |
| 4. DÉROULEMENT DES DÉBATS..... | 12 |
| 5. MODALITÉS PRATIQUES | 12 |
| 6. CONTACT..... | 12 |
| 7. GRILLE D'ÉVALUATION | 13 |
| « JEUNES AUTEURS POLYGLOTTES »..... | 14 |
| 1. PUBLIC..... | 14 |
| 2. DATE ET LIEU | 14 |
| 3. MODALITÉS | 14 |
| 4. INSCRIPTIONS | 15 |
| 5. JURY | 15 |
| 6. RÉSULTATS | 15 |
| 7. CONTACT..... | 15 |
| LES « CICÉRONNADES »..... | 16 |
| 1. PUBLIC..... | 16 |
| 2. CALENDRIER..... | 16 |
| 3. TEXTES | 17 |
| 4. FORMAT DES VIDÉOS | 17 |
| 5. INSCRIPTIONS | 17 |
| 6. JURY | 18 |
| 7. RÉSULTATS | 18 |
| 8. CONTACT..... | 18 |
| 9. GRILLE D'ÉVALUATION | 19 |

COURRIER AUX PROFESSEURS DE LVE

Les Inspecteurs d'académie – inspecteurs pédagogiques régionaux de langue vivante

Les Inspecteurs de l'éducation nationale – enseignement général de langue vivante

La Déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle

Le Délégué académique aux relations européennes et internationales et à la coopération

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs de Langue vivante
S/c de Mme ou M. le Chef d'établissement

Madame, Monsieur,

L'académie d'Orléans-Tours célèbrera la semaine des langues du **17 au 21 mai 2021**. Différents projets académiques se tiendront lors de cette semaine : **l'organisation doit permettre à chaque établissement de s'inscrire à une ou plusieurs actions, selon ses souhaits et afin que le plus d'élèves possible en bénéficient.**

Programme

17 mai : Concours de la « **Journée des mobilités... virtuelles !** », récompensant les meilleurs dispositifs d'ouverture à l'international
Public cible : tous les établissements

18 mai : Concours de virelangues « **Les Chaussettes de l'archiduchesse** »
Public cible : collégiens de cycle 4

Tournoi académique de « Débats citoyens » en langue étrangère
Public cible : lycéens des voies générale, technologique et professionnelle

19 mai : « **Rendez-vous des langues** », journée de réflexion et de conférences, qui irrigueront la totalité des dispositifs de formation en LVE
Public cible : formateurs de LVE

20 mai : Concours d'écriture créative « **Jeunes Auteurs Polyglottes** »
Public cible : élèves de 3^{ème}, 2^{nde} et 1^{ère} LV3

21 mai : Concours d'éloquence « **Les Cicéronnades** »
Public cible : élèves de la 5^{ème} au supérieur

L'inscription à ces différentes actions s'effectuera du lundi 04 au vendredi 29 janvier 2021 à partir d'un formulaire en ligne regroupant tous les dispositifs : il ne sera donc renseigné qu'une seule fois par établissement, par le chef d'établissement ou le professeur coordonnateur de l'équipe LVE (rappelons ici que toute inscription doit recueillir au préalable l'accord du chef d'établissement). Le lien vers ce formulaire sera adressé par courrier électronique aux établissements le 04 janvier 2021.

Vous trouverez ci-après le règlement de chacune des manifestations ainsi que le nom des inspecteurs à contacter pour toute question complémentaire. Nous vous invitons à préparer vos élèves à ces manifestations, même dans l'hypothèse où la situation sanitaire nous empêcherait de tenir celles où le présentiel s'impose.

Nous vous engageons à participer très nombreux à ces manifestations interlangues dans l'intérêt des élèves et le rayonnement de la discipline, et vous adressons, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Les IA-IPR LVE
Les IEN EG Lettres-Langues
La DAAC
Le DAREIC



JOURNÉE DES MOBILITÉS... VIRTUELLES !

MEILLEURS DISPOSITIFS D'ÉCHANGES
AVEC DES ÉLÈVES ÉTRANGERS

Public cible :
TOUS LES ÉTABLISSEMENTS

RÈGLEMENT 2021

Les établissements candidats présentent un projet conduit pendant l'année scolaire 2020-2021 (ou en cours de réalisation) afin de **créer ou de maintenir un contact avec des élèves à l'étranger**. Les projets doivent avoir été conduits (ou seront conduits) avec des élèves des aires linguistiques correspondant à la LVE apprise par les élèves français. Les présentations sont à envoyer uniquement par voie électronique, accompagnées de la fiche de candidature, à dareic-secretariat@ac-orleans-tours.fr avant le 16 avril 2021.

Ne peuvent concourir que les présentations conformes au règlement et reçues dans les délais.

1. PUBLIC

Tous les collèges, lycées généraux, technologiques et professionnels.

Les échanges privés entre correspondants n'entrent pas dans le cadre du concours.

2. CALENDRIER

- L'inscription des établissements s'opère via le formulaire « Semaine des langues 2021 » **du 04 au 29 janvier 2021** ;
- Les élèves ayant bénéficié de ce projet de mobilité virtuelle en préparent une présentation (une seule présentation, collective, par projet) ;
- Les présentations sont envoyées, accompagnées de la fiche de candidature, à dareic-secretariat@ac-orleans-tours.fr avant le 16 avril 2021 ;
- Les résultats du concours sont communiqués le lundi 17 mai 2021.

3. PRÉSENTATION DES PROJETS

Les présentations comportent deux parties : l'une élaborée par le(s) professeur(s) organisateur(s), l'autre par les élèves impliqués dans le projet. La forme de chacune des parties est laissée à la libre appréciation des auteurs.

- Le(s) professeur(s) présente(nt) le projet pédagogique, en mettant en exergue l'interaction générée entre les élèves français et étrangers. Le cas échéant, le lien avec les parcours sera souligné ;
- Les élèves présentent une activité précise (menée ou à venir) du projet et témoignent des bénéfices qu'ils en ont tirés sur les plans culturel et linguistique. Dans ce travail, les élèves pourront être épaulés

par les professeurs organisateurs sans pour autant que ces derniers ne soient les rédacteurs de la présentation. Les élèves qui le souhaitent peuvent rédiger une partie de la présentation en langue étrangère.

4. FORMAT DES PRÉSENTATIONS

- Les textes sont fournis au format pdf ;
- Les supports audio sont envoyés au format mp3 et leur durée n'excède pas 05 minutes ;
- Les supports vidéo sont transmis au format mp4 et leur durée n'excède pas 05 minutes.

Les fichiers trop lourds pour être transmis en pièce jointe d'un message électronique sont envoyés *via* l'application FileSender (disponible depuis le **Portail Intra-Académique**). Une même présentation peut comporter des éléments de formats différents.

5. INSCRIPTIONS

L'inscription des établissements s'opère *via* le formulaire « Semaine des langues 2021 », qui propose l'inscription à chacun des événements ayant lieu pendant la semaine des langues (17-21 mai 2021) ; celui-ci sera envoyé sur la messagerie des établissements le 04 janvier 2021. **Ce formulaire doit impérativement être renseigné pour le 29 janvier 2021 au plus tard afin de valider l'inscription.**

https://www.ac-orleans-tours.fr/pedagogie/interlangues/manifestations_projets/semaine_des_langues/

6. JURY

Le jury est composé du DAREIC, d'IA-IPR LVE, d'enseignants référents pour l'action européenne et internationale (ERAI) et de professeurs chargés de mission auprès de la DAREIC.

7. RÉSULTATS

Les résultats seront connus le lundi 17 mai 2021. Le palmarès sera communiqué sous forme électronique à tous les établissements dont les élèves ont concouru et disponible sur le site académique.

8. CONTACT

Pour tout complément d'information, s'adresser à :

- Nicolas Montlivet, DAREIC (dareic@ac-orleans-tours.fr)
- Catherine Guillaume (Catherine.Guillaume1@ac-orleans-tours.fr) et Muriel Philippe, IA-IPR (Muriel.Philippe@ac-orleans-tours.fr)



LES « CHAUSSETTES DE L'ARCHIDUCHESS »

CONCOURS DE VIRELANGUES EN
LANGUE ÉTRANGÈRE
(allemand, anglais, espagnol, italien, portugais)

Public cible :
COLLÉGIENS DE CYCLE 4 – 18 MAI 2021

Dans le cas où les conditions sanitaires n'en permettraient pas la tenue à la date prévue, les participants seraient informés de l'annulation de la finale. Néanmoins, nous encourageons fortement les professeurs à travailler les virelangues avec leurs élèves dans le cadre des cours.

RÈGLEMENT 2021

1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

Des élèves issus de différents collèges participent à l'un des concours de virelangues organisés près de leur établissement. Les participants sont retenus par leurs professeurs sur la base du volontariat, et non en fonction de leur niveau général de maîtrise de la langue étrangère du concours.

Les équipes sont constituées de 3 élèves d'un même collège, et de préférence d'un même niveau de classe. Chaque collège inscrit présente entre un minimum de 6 équipes, soit 18 élèves, et un maximum de 15 équipes, soit 45 élèves, à répartir entre les différentes langues participantes (les élèves d'une même équipe concourent tous les trois dans une seule et même langue étrangère). Le nombre d'élèves inscrits doit être un multiple de trois s'inscrivant dans la fourchette ci-dessus. Les équipes sont unilingues.

Par exemple, un collège pourra présenter 7 équipes en anglais, 4 équipes en espagnol et 4 équipes en allemand, soit 45 élèves ; un autre collège pourra présenter 2 équipes en anglais, 2 équipes en italien et 2 équipes de portugais, soit 18 élèves.

2. PUBLIC

Élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} LV1 et LV2. Les locuteurs natifs participeront au concours dans une langue qui n'est pas leur langue maternelle. Un même élève ne pourra concourir que dans une seule langue étrangère.

3. DATE et LIEU

Dans le cadre de la Semaine des langues (17-21 mai 2021), la finale du concours se tiendra dans plusieurs établissements de l'académie le **18 mai 2021**, de 9h à 13h. L'inscription de chaque établissement, obligatoire, aura été faite avant le 29 janvier 2021 grâce au formulaire en ligne « Semaine des langues 2021 ». (cf. page du portail académique des LVE : https://www.ac-orleans-tours.fr/pedagogie/interlangues/manifestations_projets/semaine_des_langues/)

Lors de cette inscription, l'établissement sélectionnera, parmi les propositions qui lui sont faites, dans quel Collège il se rendra pour la finale.

4. MODALITÉS

En amont du concours

- La liste des virelangues est constituée par les IA-IPR et les référents.
- Elle est diffusée auprès des participants dès validation de l'inscription *via* le formulaire en ligne (entre le 04 et le 29 janvier 2021).
- Les enseignants décident de la façon dont ils travailleront ces phrases (rituel de début de cours, liens avec les objectifs phonologiques de la séquence, lors des séances d'AP...).
- Au sein de chaque équipe, les élèves se répartissent les phrases. Ils devront s'auto-évaluer, coopérer, négocier et s'appuyer sur les forces de chacun pour réussir au mieux (voir les compétences des domaines 2 et 3 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture).

Déroulé du concours

Le concours se déroule en 2 parties et 6 manches :

- La première partie (dans les établissements inscrits) vise à garder les meilleures équipes de chaque collège (entre au minimum 6 et au maximum 15 équipes de 3 élèves dans une même langue). Chaque établissement organise à sa guise la sélection entre les équipes.
 - Les phrases de la 1^{ère} et 2^{ème} manches sont connues des élèves.
 - Les phrases de la 3^{ème} manche sont inconnues des élèves. Les élèves disposent de 5 minutes pour découvrir les phrases, mobiliser leurs compétences en phonologie, s'entraîner et se répartir les phrases au sein de l'équipe.
- La finale (dans l'établissement organisateur) réunit, le 18 mai 2021, les meilleures équipes de chaque collège (entre au minimum 6 et au maximum 15 équipes de 3 élèves pour une même langue).
 - Les phrases de la 4^{ème} et 5^{ème} manche sont connues des élèves.
 - Les phrases de la 6^{ème} et dernière manche sont inconnues des élèves. Les élèves disposent de 5 minutes pour découvrir les phrases, mobiliser leurs compétences en phonologie, s'entraîner et se répartir les phrases au sein de l'équipe.

Le déplacement pour participer à la finale est à la charge des établissements.

5. RÉCAPITULATIF

| Quand ? | Où ? | Quoi ? | Évaluation | Résultat |
|------------------------------------|---|---|--|---|
| Du 08 mars au 16 avril | dans chaque collège inscrit | 1 ^{ère} manche 2 ^{ème} manche 3 ^{ème} manche | Au moyen d'une grille d'évaluation académique ² | Sont qualifiées autant d'équipes de 3 élèves que le collège en a inscrit (min. 6 et max. 15). |
| Le jour de la finale (18 mai 2021) | dans l'un des établissements organisateurs ¹ | 4 ^{ème} manche 5 ^{ème} manche 6 ^{ème} manche | Au moyen d'une grille d'évaluation académique ² | |
| Le 26 mai 2021 | <i>via</i> la boîte électronique de l'établissement | Annonce des résultats et publication sur le portail académique | | |

6. CONTACT

Pour tout complément d'information, s'adresser à :

- Bruno Bouchard, IA-IPR (Bruno.Bouchard@ac-orleans-tours.fr) et Christelle Métivier-Liaigre (Christelle.Liaigre@ac-orleans-tours.fr)

¹ La liste des établissements organisateurs figurera sur le formulaire d'inscription.

² Cf. infra.

7. GRILLE D'ÉVALUATION

LES CHAUSSETTES DE L'ARCHIDUCHESSE : GRILLE DE POSITIONNEMENT

| A Phonologie | B Articulation des sons | C Traits prosodiques | D Aisance | E Volume |
|---|--|--|--|-----------------------------------|
| Peut en général utiliser la bonne intonation, placer correctement l'accent et articuler clairement les sons isolés ; l'accent a tendance à subir l'influence de l'une ou l'autre des langues qu'il/elle parle, mais l'impact sur la compréhension est négligeable ou nul. | Peut, dans de longues parties d'énoncés, articuler clairement une grande quantité des sons de la langue cible : le tout est intelligible malgré quelques erreurs systématiques de prononciation. Peut, à partir de son répertoire, prédire avec une certaine précision les traits phonologiques de la plupart des mots non familiers (par ex. l'accent tonique en lisant). | Peut utiliser des traits prosodiques (par ex. l'accent, l'intonation, le rythme), mais l'influence des autres langues qu'il/elle parle est notable. | Faît preuve de spontanéité, d'une remarquable aisance. Le débit est assez régulier avec peu de longues pauses. | 4 Volume parfaitement audible. |
| La prononciation est en général intelligible ; l'intonation et l'accentuation des énoncés et des mots sont presque corrects. L'une ou l'autre des langues qu'il/elle parle a en général une influence sur l'accent et la compréhension peut en être affectée. | Est en général totalement intelligible, bien qu'il/elle fasse régulièrement des erreurs de prononciation de sons et de mots isolés qui ne lui sont pas familiers. | Peut transmettre son message de façon intelligible malgré une forte influence de l'une ou l'autre des langues qu'il/elle parle sur l'accent, l'intonation et/ou le rythme. | Une certaine aisance malgré des pauses. | 3 |
| La prononciation est en général suffisamment claire pour être comprise. Une forte influence de l'une ou l'autre des langues parlées sur l'accent, le rythme et l'intonation peut affecter la compréhension. La prononciation des mots familiers est cependant claire. | La prononciation est en général intelligible, pourvu que l'interlocuteur fasse l'effort de comprendre certains sons spécifiques. Une mauvaise prononciation systématique des phonèmes n'affecte pas la compréhension, pourvu que l'interlocuteur fasse l'effort de reconnaître l'influence de la langue du locuteur sur la prononciation et s'y adapte. | Peut utiliser de façon intelligible les traits prosodiques des mots et expressions quotidiens, malgré une forte influence de l'une ou l'autre des langues qu'il/elle parle sur l'accent, l'intonation et/ou le rythme. Les traits prosodiques (par ex. l'accent tonique) des mots familiers et quotidiens et des énoncés simples sont convenables. | Une aisance suffisante malgré des hésitations et des faux démarrages évidents. | 2 |
| La prononciation d'un répertoire très limité d'expressions et de mots mémorisés est compréhensible avec quelque effort. Peut reproduire correctement un nombre limité de sons ainsi que d'accents simples et familiers. | Peut articuler un nombre limité de sons. | Peut utiliser de façon intelligible les traits prosodiques d'un répertoire limité de mots et d'expressions simples, malgré une très forte influence de l'accent, du rythme, et/ou de l'intonation de l'une ou l'autre des langues qu'il parle. | De nombreuses pauses pour prononcer les mots moins familiers. | 1 Volume inaudible |
| Nom de l'équipe : | | | | |
| A (.....) + B (.....) + C (.....) + D (.....) + E (.....) = | | | | |

NB : Les notes ne seront pas communiquées aux établissements.



TOURNOI DE DÉBATS CITOYENS

TOURNOI DE DÉBATS EN LANGUE ÉTRANGÈRE
(allemand, anglais, espagnol, italien)

Public cible :
LYCÉENS – 18 MAI 2021

Dans le cas où les conditions sanitaires n'en permettraient pas la tenue à la date prévue, les participants seraient informés de l'annulation de la journée académique. Néanmoins, nous encourageons fortement les professeurs à entraîner les élèves à l'interaction orale dans le cadre des cours.

RÈGLEMENT 2021

1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

L'enseignant, tout au long de l'année, dans sa (ses) classe(s), ou avec un groupe constitué au sein d'un club, développe l'argumentation, le débat, la controverse, afin de préparer les élèves au concours qui se déroule sur une journée, **le 18 mai 2021 dans le cadre de la Semaine des langues de l'académie d'Orléans-Tours**, qui se tiendra du 17 au 21 mai 2021.

Le principe est de faire s'opposer deux équipes de quatre élèves sur des sujets en lien avec les programmes. Ils portent essentiellement sur la citoyenneté, la culture et l'éthique.

Chaque équipe défend une position "pour" ou "contre" qui est tirée au sort. Les débatteurs sont donc amenés à défendre une position qui peut être différente de ce qu'ils pensent véritablement.

Les élèves échangent pour convaincre l'autre équipe en proposant un argumentaire pertinent, bâti collectivement et illustré d'exemples.

Le cas échéant, des phases de qualification en interne dans les établissements pourront être organisées courant mars ou avril.

Le 18 mai 2021, une journée académique opposera les équipes finalistes. Un seuil maximum de seize équipes par langue a été fixé pour la finale académique.

Les équipes sont composées de cinq membres. Pour chaque débat, quatre titulaires seront désignés parmi ces cinq élèves. Ces équipes peuvent être constituées indifféremment d'élèves provenant de plusieurs classes et de plusieurs niveaux.

La ou les équipes seront encadrées par au moins un enseignant de la langue concernée et, dans la mesure du possible, d'un second accompagnateur.

2. PUBLIC CONCERNÉ

Le concours s'adresse à tous les élèves des lycées généraux et technologiques et des lycées professionnels, **à l'exception des locuteurs natifs** dont la langue maternelle est la langue du débat.

3. DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE DES DÉBATS CITOYENS (9h – 17h)

Le matin, chaque équipe est placée dans une poule de quatre et fera donc trois débats.

À l'issue de cette phase, les équipes qui sont arrivées en tête de leur poule s'affrontent en demi-finale l'après-midi, puis les vainqueurs des demi-finales se retrouvent en finale.

Tous les participants se retrouvent pour assister à la finale.

4. DÉROULEMENT DES DÉBATS

Les sujets des débats sont des affirmations formulées en langue étrangère. Un tirage au sort détermine quelle équipe est "pour" l'affirmation et laquelle est "contre".

Le modérateur, un professeur, énonce le sujet, précise le rôle attribué aux équipes (équipe « pour » / équipe « contre »), veille au respect du temps imparti.

Les participants préparent leurs arguments pendant quinze minutes.

L'équipe "pour" est invitée par le médiateur à ouvrir le débat. Il est recommandé aux élèves et au public d'adopter une attitude fair-play et de stricte neutralité au cours des débats.

Le débat proprement dit dure quinze à vingt minutes, à l'issue desquelles le médiateur propose une pause de deux à trois minutes. Les équipes se concertent alors pour préparer une conclusion qu'elles sont invitées à présenter.

Le jury, constitué de deux enseignants, délibère pendant quelques minutes et détermine l'équipe vainqueur en s'appuyant sur la grille d'évaluation (cf. ci-après).

Les professeurs sont répartis sur tous les débats, accompagnent les équipes dans les salles, effectuent le tirage au sort, gèrent le temps de préparation, veillent au respect des règles et des horaires.

Après délibération, les jurys remettent les résultats aux organisateurs. Les résultats ne doivent pas être communiqués aux élèves.

5. MODALITÉS PRATIQUES

Les professeurs sont invités à préparer les élèves le plus tôt possible dans le contexte retenu le plus pertinent pour les apprentissages des élèves : classe ou groupe constitué.

Les inscriptions se font sur le formulaire « Semaine des langues 2021 », qui regroupe l'inscription à tous les événements ayant lieu pendant cette semaine et doit impérativement être renseigné **le 29 janvier 2021 au plus tard**.

Chaque établissement inscrit deux équipes au maximum pour l'anglais ; pour les autres langues, le nombre d'équipes inscrites est plus ouvert. Cependant, en fonction du nombre d'inscrits, il pourra être demandé aux professeurs d'organiser en interne, en mars ou en avril 2021, des poules de qualification pour la finale académique.

Le déplacement pour participer à la journée académique est à la charge des établissements.

La journée académique se déroulera **le 18 mai 2021 à l'université d'Orléans** dans les conditions sanitaires en vigueur (notamment en ce qui concerne les règles de distanciation et de port du masque).

Chaque participant recevra un certificat de participation.

6. CONTACT

Pour tout complément d'information, s'adresser à :

- Elsa Delcuzoul, IA-IPR (Elsa.Delcuzoul@ac-orleans-tours.fr) et François Soraruff (Francois.Soraruff@ac-orleans-tours.fr)

7. GRILLE D'ÉVALUATION

DEBATS CITOYENS : GRILLE D'EVALUATION

Sujet :

Date :

Equipe pour : ① ② ③ ④

Equipe contre : ① ② ③ ④

| | Equipe POUR | | | | Equipe CONTRE | | | |
|---|-------------|----------|----------|---|---------------|----------|----------|---|
| Distribution de la prise de parole* | 1 | 2 | 3 | 4 | 1 | 2 | 3 | 4 |
| Participation à la construction collective de l'argumentaire* | 1 | 2 | 3 | 4 | 1 | 2 | 3 | 4 |
| | Equipe POUR | | | | Equipe CONTRE | | | |
| Argumentation variété et richesse | + | ~ | - | | + | ~ | - | |
| Argumentation aptitude à rebondir sur l'argumentation adverse | + | ~ | - | | + | ~ | - | |
| Qualité de la communication conviction | + | ~ | - | | + | ~ | - | |
| Qualité de la communication langue | + | ~ | - | | + | ~ | - | |
| Conclusion aptitude à reformuler et synthétiser | + | ~ | - | | + | ~ | - | |

* Mettre des croix au fur et à mesure des interventions de chaque « débatteur », ce qui permet de constater la répartition.
Les autres appréciations se font globalement par équipe.



« JEUNES AUTEURS POLYGLOTTES »

CONCOURS D'ÉCRITURE EN
LANGUE ÉTRANGÈRE
(allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol,
italien, japonais, portugais, russe, turc et
FLE)

Public cible :
ÉLÈVES DE 3^{ÈME}, 2^{NDE} ET 1^{ÈRE} LVC – 20 MAI 2021

RÈGLEMENT 2021

Durant la même matinée, en temps limité, des élèves d'un même établissement rédigent dans au moins trois langues vivantes étrangères enseignées dans l'établissement des textes créatifs pour répondre à un scénario interlangue envoyé la veille par courriel dans les établissements participants et dont les élèves prennent connaissance le jour même.

La créativité des élèves, leur capacité à réinvestir des connaissances culturelles sur les pays dont ils apprennent la langue, à mettre en œuvre des stratégies d'écriture développées en classe et aussi leur faculté à collaborer leur permettront de créer des textes originaux correspondant au scénario qui leur est proposé.

Ne peuvent concourir que les textes conformes au règlement et reçus dans les délais.

1. PUBLIC

Élèves de 3^{ème} LV1 et LV2, de 2^{nde} LV1 et LV2 et de 1^{ère} LVC de lycée général, technologique ou polyvalent de l'académie d'Orléans-Tours. Les locuteurs natifs rédigeront dans une langue qui n'est pas leur langue maternelle.

2. DATE et LIEU

Dans le cadre de la semaine des Langues de l'académie d'Orléans-Tours (17-21 mai 2021), le concours aura lieu dans chaque établissement inscrit, le 20 mai 2021, dès le début des cours et durant 4 heures (par exemple : de 8h à 12h, de 8h30 à 12h30 ou de 09h à 13h). L'inscription de l'établissement, obligatoire, aura été faite à partir du lundi 04 janvier et **au plus tard le vendredi 29 janvier 2021 via le formulaire « Semaine des langues 2021 » (voir infra).**

3. MODALITÉS

- Chaque établissement concourt en interlangue.
- Les collèges et les lycées généraux et technologiques peuvent concourir à partir de 3 LVE représentées ; les lycées professionnels peuvent concourir à partir de 2 LVE représentées.
- Dans chacune des langues représentées, la matinée du 20 mai 2021 (cf. supra) est banalisée pour au moins un professeur de LVE et 4 à 15 élèves par équipe. Les élèves qui participent sont

volontaires. Un même établissement peut présenter plusieurs équipes, à *condition que les mêmes langues soient impliquées dans chaque équipe*.

- Idéalement, la matinée du concours se déploie dans deux salles au moins, dont une salle informatique ou le CDI, avec des postes reliés à Internet car les élèves auront besoin de faire des recherches et d'avoir accès à des dictionnaires en ligne.
- Les recherches sur Internet et la consultation de dictionnaires papier et/ou en ligne sont autorisées mais les élèves devront veiller à bien gérer leur temps et le jury n'acceptera pas le plagiat ni des citations trop longues. Les dictionnaires suivants sont recommandés :
 - o en allemand, <https://dict.leo.org/allemand-fran%C3%A7ais/>
 - o en anglais, <https://dictionary.cambridge.org/fr> ou <https://www.collinsdictionary.com/dictionary/english> ou <https://www.oxfordlearnersdictionaries.com/> ou <https://www.collinsdictionary.com/dictionary/english-french>
 - o en espagnol, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-espagnol>
 - o en italien, <https://www.garzantilinguistica.it/> (inscription gratuite).
- La veille arrivent, sur la messagerie de l'établissement, le scénario du concours et tous les documents (iconographiques en particulier) utiles pour la rédaction, qu'il faudra dupliquer en un exemplaire par participant. **Un diaporama de présentation est également fourni, pour faciliter une prise de connaissance dynamique et ludique du scénario en plénière.**
- Le matin, les élèves prennent connaissance du scénario, s'organisent pour constituer les groupes requis et rédigent puis saisissent les productions demandées. Selon le scénario, une médiation **en langue anglaise** peut être nécessaire.
- Les professeurs guident les élèves, attirent leur attention sur une bonne gestion de leur temps mais s'abstiennent de leur fournir une aide trop précise pendant les phases de rédaction.
- À 14h au plus tard, l'établissement envoie au secrétariat des IA-IPR (ce.ipr@ac-orleans-tours.fr) toutes les productions **exclusivement au format pdf**.

4. INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font sur le formulaire « Semaine des langues 2021 », qui propose l'inscription à chacun des événements ayant lieu pendant la semaine des langues (17-21 mai 2021) ; celui-ci sera envoyé sur la messagerie des établissements le 04 janvier 2021. **Ce formulaire doit impérativement être renseigné pour le 29 janvier 2021 au plus tard afin de valider l'inscription.**

https://www.ac-orleans-tours.fr/pedagogie/interlangues/manifestations_projets/semaine_des_langues/

5. JURY

Le jury est composé de professeurs de langues référents pour le concours Jeunes Auteurs Polyglottes. Il lira tous les textes conformes au règlement et reçus dans les délais imposés.

6. RÉSULTATS

Les résultats seront connus le 21 juin 2021. Ils seront communiqués sous forme électronique à tous les établissements qui ont concouru et disponibles sur le site académique.

7. CONTACT

Pour tout complément d'information, s'adresser à :

- Catherine Guillaume, IA-IPR (catherine.guillaume1@ac-orleans-tours.fr)
- Carmen Lalande, IA-IPR (carmen.lalande@ac-orleans-tours.fr)



LES « CICÉRONNADES »

CONCOURS D'ÉLOQUENCE EN LANGUE
ÉTRANGÈRE
(Toutes LVE et FLE)

Public cible :
TOUS LES ÉLÈVES DE LA 5^{ÈME} À LA TERMINALE
ÉTUDIANTS DE BTS & CPGE
ÉTUDIANTS DE L1, L2 & L3 EN LLCE & LEA

21 MAI 2021

RÈGLEMENT 2021

Les candidats s'approprient un des textes parmi ceux qui sont proposés pour le cycle dans lequel ils se trouvent et se filment en train de le déclamer. Ils postent ensuite cette vidéo (accompagnée de la fiche de candidature¹) à ce.ipr@ac-orleans-tours.fr avant le 16 avril 2021.

Ne peuvent concourir que les vidéos conformes au règlement et reçues dans les délais.

1. PUBLIC

Tous les élèves de la classe de 5^{ème} à la classe de terminale des collèges, lycées généraux et technologiques et professionnels, ainsi que tous les étudiants de BTS, de CPGE et de L1, L2 et L3 de LLCE ou LEA des universités d'Orléans et de Tours. Les locuteurs natifs ne concourront pas dans leur langue maternelle.

2. CALENDRIER

- L'inscription des établissements s'opère via le formulaire « Semaine des langues 2021 » **du 04 au 29 janvier 2021** ;
- Les candidats choisissent un texte parmi les deux proposés pour le cycle d'enseignement dans lequel ils se trouvent, se l'approprient et s'exercent à le mettre en voix ;
- Les candidats se filment en train de déclamer le texte et envoient leur vidéo ainsi que la fiche de candidature¹ à ce.ipr@ac-orleans-tours.fr avant le 16 avril 2021 ;
- Les résultats du concours sont communiqués le vendredi 21 mai 2021.

¹ Cf. https://www.ac-orleans-tours.fr/pedagogie/interlangues/manifestations_projets/semaine_des_langues/les_ciceronnades/#c179866

3. TEXTES

Les élèves volontaires choisissent entre les deux textes, l'un en vers et l'autre en prose, qui sont proposés pour leur cycle d'enseignement, dans une des langues qu'ils apprennent dans l'établissement. Ces textes s'inscrivent dans le thème annuel retenu par le Printemps des Poètes (pour l'édition 2021 : « Le Désir »).

Les textes proposés sont mis en ligne sur la page suivante du portail académique des langues à partir du mois de décembre :

https://www.ac-orleans-tours.fr/pedagogie/interlangues/manifestations_projets/semaine_des_langues/les_ciceronnades/.

Les étudiants (BTS, CPGE, universités), quant à eux, choisiront un texte en vers ou en prose qui s'inscrit dans ce même thème. Le texte en prose doit être un texte destiné à être oralisé (discours, théâtre, etc.)

4. FORMAT DES VIDÉOS

Les vidéos des participants répondront aux critères suivants :

- Le film est un plan séquence sur fond neutre, en une seule prise, sans coupure ni montage, sans musique ni accessoire ; la seule incrustation autorisée mentionne le nom de l'auteur du texte déclamé et son titre, ainsi que le nom du candidat et son établissement ;
- La participation au concours est individuelle : chaque candidat déclame l'intégralité du texte retenu ; les vidéos présentant un texte lu à plusieurs voix ne seront pas examinées ;
- Le candidat est identifiable sur la vidéo ; il ne déclame que le texte (pas d'annonce, de nom d'auteur ou de titre) ;
- Les vidéos des élèves de collège ou de lycée sont d'une durée maximale de 2 minutes ;
- Les vidéos des étudiants sont d'une durée maximale de 3 minutes ;
- Les vidéos sont envoyées au format mp4, accompagnées de la fiche de candidature (cf. https://www.ac-orleans-tours.fr/pedagogie/interlangues/manifestations_projets/semaine_des_langues/les_ciceronnades/) ;
- Les vidéos et les fiches de candidatures sont à envoyer à ce.ipr@ac-orleans-tours.fr au plus tard le 16 avril 2021.

Le texte n'est pas nécessairement appris par cœur par le candidat, qui peut en disposer lorsqu'il le déclame, sans toutefois que sa prestation n'en soit une lecture cursive.

5. INSCRIPTIONS

Les inscriptions des élèves de collège, de lycée, de BTS et de CPGE s'opèrent sur le formulaire « Semaine des langues 2021 », qui propose l'inscription à chacun des événements ayant lieu pendant la semaine des langues (17-21 mai 2021) ; celui-ci sera envoyé sur la messagerie des établissements le 04 janvier 2021. **Ce formulaire doit impérativement être renseigné pour le 29 janvier 2021 au plus tard afin de valider l'inscription.**

https://www.ac-orleans-tours.fr/pedagogie/interlangues/manifestations_projets/semaine_des_langues/

Les étudiants des universités d'Orléans et de Tours enverront directement leurs vidéos sans s'inscrire au préalable. En cas de question, ils pourront s'adresser à Madame Catherine GUILLAUME (catherine.guillaume@univ-orleans.fr)

6. JURY

Le jury est composé d'élèves ou d'étudiants du cycle du candidat, qui travaillent sous la conduite de professeurs.

7. RÉSULTATS

Les résultats seront connus le vendredi 21 mai 2021, à l'occasion d'une cérémonie de remise des prix (si les circonstances sanitaires le permettent). Le palmarès sera également communiqué sous forme électronique à tous les établissements dont les élèves ont concouru et disponible sur le site académique.

8. CONTACT

Pour tout complément d'information, s'adresser à :

- Frédéric Cherki (Frederic.Cherki@ac-versailles.fr) et Muriel Philippe (Muriel.Philippe@ac-orleans-tours.fr), IA-IPR

9. GRILLE D'ÉVALUATION

Les CICÉRONNADES : grille de positionnement

| | A | | B | | C | |
|-----------|--|----|--|----|--|----|
| | Traits prosodiques et restitution du sens | | Maîtrise du système phonologique | | Corps et voix | |
| C2 | Peut utiliser correctement et de façon efficace les traits prosodiques (par ex. l'accent, le rythme et l'intonation) afin de transmettre de fines nuances de sens (par ex. pour différencier et mettre en valeur). | 18 | Comme C1 | 15 | La voix est parfaitement modulée et la gestuelle souligne le propos avec pertinence. | 18 |
| C1 | Peut prononcer un discours fluide et intelligible en ne faisant que de rares erreurs d'accent, de rythme et/ou d'intonation qui n'affectent ni la compréhension ni l'efficacité. Peut varier l'intonation et placer correctement l'accent pour exprimer exactement ce qu'il souhaite dire. | 15 | Peut varier l'intonation et placer l'accent phrasique correctement afin d'exprimer de fines nuances de sens. | 15 | La voix est correctement modulée et la gestuelle est en adéquation avec le propos. | 15 |
| B2 | Peut utiliser des traits prosodiques (par ex. l'accent, l'intonation, le rythme) pour faire passer le message qu'il a l'intention de transmettre, mais l'influence des autres langues qu'il/elle parle est notable. | 12 | A acquis une prononciation et une intonation claires et naturelles. | 12 | La voix est correctement modulée ou la gestuelle est en adéquation avec le propos. | 12 |
| B1 | Peut transmettre son message de façon intelligible malgré une forte influence de l'une ou l'autre des langues qu'il/elle parle sur l'accent, l'intonation et/ou le rythme. | 9 | La prononciation est clairement intelligible même si un accent étranger est quelquefois perceptible et si des erreurs de prononciation proviennent occasionnellement. | 9 | L'intention d'accompagner le propos par le corps et la voix est perceptible, mais des maladresses interviennent occasionnellement. | 9 |
| A2 | Peut utiliser de façon intelligible les traits prosodiques des mots et expressions quotidiens, malgré une forte influence de l'une ou l'autre des langues qu'il/elle parle sur l'accent, l'intonation et/ou le rythme. Les traits prosodiques (par ex. l'accent tonique) des mots familiers et quotidiens et des énoncés simples sont convenables. | 6 | La prononciation est en général suffisamment claire pour être comprise malgré un net accent étranger mais l'interlocuteur devra parfois faire répéter. | 6 | La voix ne fait pas vivre suffisamment le texte ou l'attitude corporelle est figée. | 6 |
| A1 | Peut utiliser de façon intelligible les traits prosodiques d'un répertoire limité de mots et d'expressions simples, malgré une très forte influence de l'accent, du rythme, et/ou de l'intonation de l'une ou l'autre des langues qu'il parle ; son interlocuteur doit se montrer coopératif. | 3 | La prononciation d'un répertoire très limité d'expressions et de mots mémorisés est compréhensible avec quelque effort pour un locuteur natif habitué aux locuteurs du groupe linguistique de l'apprenant/utilisateur. | 3 | La voix difficilement vivre le texte et l'attitude corporelle est figée. | 3 |

Total : A (.....) + B (.....) + C (.....) [+ éventuellement bonus coup de cœur du jury (..... /50)] =